

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MALANGE

Nombre de membres		
Afférents CM	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
10	10	9

SEANCE ORDINAIRE DU 18 octobre 2023

L'an deux mil vingt trois, le dix-huit octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Monsieur GUIBELIN Hervé, Maire.

Délibération – 027.2023 -

Présents : Hervé GUIBELIN, Elfi BARBARIN, Martine BARBIER, Ludovic BRASSEUR, David CHECHILLOT, Pascal COURDEROT, Emilie PARROT, Antoine PRIEUR-DREVON

Date de convocation
13 octobre 2023

Absent excusé : Mathias GIRARDIN

Date de l'affichage
24 octobre 2023

Secrétaire de séance : Stéphanie BLANCHON GRENOT

Poursuite du projet d'extension du cimetière

Vu la pétition des habitants de Malange sollicitant l'organisation d'une réunion publique,
Vu la décision du Conseil Municipal de répondre à la demande et de faire une réunion le mardi 10/10/2023 à 20h à la salle des fêtes,
Vu les échanges lors de cette réunion et le point fait en séance,
Considérant les esquisses présentées et le travail fait en amont de la décision d'agrandir le cimetière communal existant,
Considérant la proposition de poursuivre ce projet et la possibilité de demander au maître d'œuvre de présenter un plan évolutif avec conservation de l'emprise totale du projet initial et installation d'une clôture intermédiaire, suppression de la haie ainsi que d'un jeune arbre et dans la mesure du possible, conservation du tilleul, et à terme suppression du cabanon.

Le Conseil Municipal, après avoir échangé sur le sujet, par 7 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention :

- décide de poursuivre le projet d'extension du cimetière communal à l'arrière de celui existant.

Conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus

Le secrétaire,
Stéphanie BLANCHON GRENOT

Le Maire,
Hervé GUIBELIN

